

Neuchâtel 6

Moins d'enfants en foyers, une économie à quel prix?

International 13

Italie: sur la grève générale

Logement 14

Gentrification ne rime pas avec socialisation

À voir 15

Squid Game: le frisson du capital

Coronavirus

4

Édito

COP26: la promesse mensongère du capitalisme vert

« Je suis optimiste. Je pense qu'on trouvera des solutions pour résoudre les crises climatique et écologique, comme on l'a fait pour la crise sanitaire actuelle », me confiait un ami il y a quelques jours.

La crise mondiale du Covid-19 que nous connaissons depuis maintenant un an et demi a causé et cause toujours (surtout dans le Sud global) des millions de mort·e·s dans le monde. Si la Suisse, très riche, a été moins affaiblie que bien d'autres pays, elle n'est pas épargnée. Comment expliquer que rien de tout cela ne déclenche un mouvement populaire massif ici? Au lieu de constater la violence, l'instabilité et le non-sens du système actuel, nombreux·ses concluent, comme mon ami, que « le système a tenu bon ».

La manifestation du vendredi 22 octobre à Genève, organisée par la Grève du Climat et une diversité de collectifs, s'intitule simplement « La planète brûle: On attend quoi? ». Cette question, au-delà d'être une invitation à agir et à s'organiser collectivement, agite les mouvements pour le climat. On attend quoi pour créer un front large et puissant afin de mettre en œuvre les changements absolument nécessaires? « Nous avons besoin d'un million d'activistes pour le climat », disait une affiche dans la rue. Comment faire? →

LES BREVETS TUENT

International

8-9

PANDORA PAPERS: LE PARASITISME COMME SYSTÈME

Du 1^{er} au 12 novembre aura lieu la COP 26 de Glasgow. Alors qu'on nous vend une société où on produirait toujours plus mais « net zéro », où la voiture électrique serait reine, où de nouvelles centrales nucléaires pousseraient autour de nous et où la Suisse continuerait à financer les industries fossiles dans le monde mais « compensées » par des investissements en Afrique, il est temps de réaffirmer que les mouvements pour la justice climatique sont la seule solution.

Après la mobilisation du 22 octobre centrée sur la finance fossile, ses conséquences sur les communautés particulièrement affectées et le financement d'une transition juste, plusieurs sections de la Grève du Climat et le Réseau écosocialiste suisse – qui vient de naître – organisent des manifestations le samedi 6 novembre et le Forum écosocialiste suisse le dimanche 7 novembre à Zürich. Ces actions auront lieu en plein milieu de la COP 26, afin de montrer qu'il existe une autre réponse à la crise écologique et climatique que celle prévue par les gouvernements et les élites économiques.

C'est dans ce contexte que l'écosocialisme porté par solidaritéS prend une dimension nouvelle. L'urgence climatique n'est plus ignorée par la population, elle est par contre considérée par beaucoup comme un « défi » que le capitalisme saura probablement relever. En comptant sur l'exploitation des travailleur·euse·x·s, des femmes, des personnes non-blanches, des populations du Sud, des autres espèces vivantes de l'environnement et en sacrifiant les besoins réels de chacun·e·x.

L'écosocialisme, comme analyse critique du système actuel et comme force de proposition pour une société égalitaire, solidaire et durable, est donc appelé à prendre de l'ampleur pour dénoncer la promesse mensongère d'un capitalisme « vert » et montrer qu'une alternative est non seulement nécessaire, mais aussi, et c'est l'essentiel, crédible et désirable.

Teo Frei

AGENDA

National

SA 30 OCTOBRE
MANIFESTATIONS POUR PLUS DE SALAIRE, DE RESPECT ET DE SOLIDARITÉ
 Manifestations interprofessionnelles décentralisées à Genève, Olten, Zurich et Bellinzone
13 h dans chaque ville
 Org.: Unia

VE 22 OCTOBRE

16 H

LA PLANÈTE BRÛLE, ON ATTEND QUOI?

Grève du climat et manifestation

PLACE LISE GIRARDIN (ANC. 22-CANTONS)

GENÈVE

JE 4 NOVEMBRE

20 H

MEETING AVEC PHILIPPE POUTOU

Ouvrier licencié et candidat à la présidentielle française
 Avec de nombreux·ses acteurs·trices des luttes en cours à Genève.
 Coorganisation: NPA / solidarités

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE

GENÈVE

SA 6 NOVEMBRE

LAUSANNE & ZÜRICH

26 ANS DE COP: DES PAROLES EN L'AIR! POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE!

Manifestation suivie d'ateliers et de conférences dès 16 h

LAUSANNE: 13 H 30 PLACE DE LA GARE

ZÜRICH: 13 H PLACE NI UNA MENOS (AUPARAVANT HELVETIAPLATZ)

DI 7 NOVEMBRE

10 H – 17 H

FORUM ÉCOSOCIALISTE AUTOUR DE LA COP26

Présentations d'intervenant·e·x·s (notamment Michael Löwy) et discussions (avec traduction simultanée)

ZÜRICH

KANZLEI CLUB, KANZLEISTRASSE 56

TOUS LES SAMEDIS

9 H – 14 H

STAND DE SIGNATURES POUR LES TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS

MARCHÉ

LAUSANNE

SA 30 OCTOBRE
MANIFESTATION NATIONALE DE LA SANTÉ
13 h Berne

Genève

16 → 28 NOV.
FESTIVAL LES CRÉATIVES

Neuchâtel

VE 22 OCTOBRE
GRÈVE DU CLIMAT
 Conférence-discussion
18 h 30 L'Amar

Impressum
 Éditeur
 Journal solidarités
 Case postale 2089
 1211 Genève 2
 T +41 22 740 07 40
 E journal@solidarites.ch
 W solidarites.ch/journal

Tirage
 5 000 exemplaires
 23 n° par an
 Comité éditorial
 Clara Almeida Lozar
 Joseph Daher
 Cornelia Hummel
 Margaux Long
 Gabriela Lima

Irriana Lodeiro
 Julien Nagel
 Pierre Raboud
 José Sanchez
 Thomas Vochetta
 Relecture
 Nathalie Delbrouck
 Clara Fonjallaz
 Marc Leemann

Aude Martenot
 Guy Rouge
 Françoise Wos
 Maquette et mise en page
 Niels Wehrspann / DR
 Couverture
 Eric Roset

Abonnements
 Annuel
 Étudiant·e·s, chômeur·seuses, AVS/Al...
 3 mois à l'essai
 Soutien
 Pour payer:
 Demandes d'abonnement et changements d'adresse:
 ▶ abos@solidarites.ch
 fr. 80
 40
 150
 Gratuit!

Contacts régionaux du mouvement
 Genève
 25, rue des Gares
 Case postale 2089
 1211 Genève 2
 T +41 22 740 07 40
 E info@solidarites.ch
 W solidarites.ch/genève

Fribourg/Freiburg
 Case postale 532
 1701 Fribourg
 E fribourg@solidarites.ch

Neuchâtel
 Case postale 3105
 2001 Neuchâtel
 T +41 77 502 79 53
 E ne@solidarites.ch
 W solidarites.ch/ne

Vaud
 5 place Chauderon
 1003 Lausanne
 T +41 79 302 38 34
 E voud@solidarites.ch
 W solidarites.ch/vaud



Manifestation pour le climat, Genève, juin 2021

Écologie 26 ANS DE COP

DES PAROLES EN L'AIR

La 26^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) se déroulera à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre 2021. Face à celle-ci, de nombreuses mobilisations s'organisent.

Une mobilisation écosocialiste aura lieu, en Suisse, le week-end des 6-7 novembre autour des enjeux de la COP 26. Dans cette perspective, nous vous proposons une synthèse d'une discussion réalisée avec Annika Lutzke, militante de la Grève du Climat, de la Grève féministe ainsi que du groupe « Jeunes » du

Mouvement pour le Socialisme / Bewegung für den Sozialismus (Mps / Bfs) de Zürich et avec notre camarade Virginie Bertoncini, militante de la Grève féministe et de solidaritéS. Toutes deux sont également engagées au sein de la Grève pour l'Avenir et, plus récemment, du réseau écosocialiste suisse.

S'il y a un point commun entre Annika et Virginie dans leur parcours militant vers l'écosocialisme, il s'agit de la centralité de l'hypothèse stratégique de la « convergence des luttes » dans leur conception et engagement politique. Comment serait-il possible de lutter à l'avènement d'une société écosocialiste qui dépasserait le système capitaliste et productiviste, sans s'intéresser aux autres enjeux qui lui sont consubstantiels et interdépendants tels que l'antiracisme ou le féminisme, l'anti-impérialisme ou l'internationalisme ?

Par ailleurs, toutes les deux reconnaissent les apports théoriques et pratiques d'autres cou-

rants de l'écologie politique comme l'écoféminisme, la décroissance ou encore l'écologie sociale et le communalisme. De ces influences plurielles découle une pratique politique ouverte les menant à vivre des expériences militantes comme la Grève pour l'Avenir qui porte en elle de nombreuses conceptions et valeurs de l'écosocialisme.

**Non à la COP26!
Oui à l'écosocialisme,
maintenant et partout!**

Après 27 ans, alors que toutes les précédentes COP ont démontré leur incapacité à répondre à l'ampleur de la catastrophe climatique, pourquoi s'organiser autour d'une

telle échéance internationale ? Pour Annika, il s'agit surtout d'une échéance permettant de construire un « élan » afin de rassembler largement et créer une dynamique collective, tout en critiquant fortement les fausses bonnes « solutions » (compensations carbone, finance « verte », géoingénierie, etc.) des gouvernements et représentant·e·s des firmes capitalistes les plus puissantes au niveau international.

Par conséquent, ni l'une ni l'autre ne pense qu'il pourrait sortir quoi que ce soit de positif de la COP 26 de Glasgow. Toutefois, sans échéance définie et concrète, il est difficile d'impliquer immédiatement des personnes, comme

l'affirme Virginie. De plus, à notre connaissance, il n'y avait aucune action publique et nationale d'ampleur qui s'organisait en Suisse, alors qu'à l'international, et particulièrement au Royaume-Uni, les appels à rassemblement et mobilisations se sont rapidement multipliés.

La COP 26 Coalition, collectif composé d'ONG, de syndicats, d'associations et d'individus pour la justice climatique, a initié une journée mondiale d'actions le samedi 6 novembre. Les militantes rappellent aussi que la catastrophe écologique ne connaît pas de frontières et qu'il faut donc s'organiser en conséquence pour y répondre à l'échelle nationale et internationale, pas uniquement locale... S'il faut penser global, les actions du récent réseau écosocialiste suisse, quant à elles, se dérouleront bien localement (voir le programme ci-contre). Selon Virginie et Annika, l'une des pierres angulaires de la mobilisation est l'enjeu central de construire une éducation populaire autour de l'écosocialisme.

De futures perspectives écosocialistes ?

Pour les deux militantes, cette mobilisation écosocialiste n'est qu'une première étape. Même si les perspectives écosocialistes sont encore difficiles à esquisser, un consensus se dégage autour de l'enjeu des futures réformes des retraites (AVS 21, puis la LPP 21). Il faudrait faire exister une perspective simultanément féministe, écologiste et anti-productiviste, solidaire et internationaliste contre ses réformes.

D'après Virginie, il conviendrait également d'y imposer – à cette occasion et à d'autres – des revendications transitoires, en rupture avec les partis sociaux-démocrates, les appareils syndicaux et les secteurs les plus réformistes des mouvements sociaux. Même si ceux-ci seront hégémoniques dans certaines des futures échéances politiques, il est nécessaire de participer à des fronts larges, mais sans taire publiquement nos divergences programmatiques et stratégiques.

Cela pourrait permettre la construction de ponts entre les secteurs les plus anticapitalistes de toutes ces composantes. En guise de conclusion, c'est un appel à un (ré)engagement collectif au sein des mouvements sociaux, après une période sanitaire difficile... il est, encore et toujours, trop tard pour être pessimiste ! L'avenir sera écosocialiste ou il n'y en aura pas.

Steven Tamburini
Sur la base d'un entretien avec Annika Lutzke et Virginie Bertoncini

10 000 MORT·E·S PAR JOUR ET 9 MILLIARDAIRES DE PLUS!

Plus de 10 193 personnes meurent chaque jour en moyenne dans le monde du Covid-19 depuis le 2 octobre 2020, date du refus de la demande de levée des brevets à l'OMC par l'Afrique du Sud et l'Inde.

Pourtant des vaccins existent. Ils ont montré une efficacité de plus de 90 % contre les formes graves, et de 98 % contre la mortalité. Mais les brevets des capitalistes de Big Pharma privent les pays les plus pauvres de vaccins anti-Covid. Seulement 2 % des habitant·e·s des pays à faible revenu sont complètement vacciné·e·s. L'autre face de cette discrimination vaccinale ? Les capitalistes de Big Pharma vont accumuler 50 milliards de dollars de revenus en 2021, 130 d'ici 2022.

La recherche vaccinale a été financée par les subventions publiques, 15 milliards de dollars de la Barda étasunienne (bureau du département de la Santé et des Services sociaux), 1,5 milliard de l'Union européenne (UE), 1,3 milliard du gouvernement anglais. Mais les profits sont privatisés, même si cela veut dire priver les pays pauvres de vaccins. Neuf nouveaux milliardaires en dollars ont ainsi accumulé leurs richesses en 2021 grâce à cet apartheid vaccinal.

En réponse à ce scandale, une campagne internationale est lancée

Honte à l'Union européenne, honte aux gouvernements français, allemand, anglais, suisse, qui s'opposent à la levée des brevets et aux transferts de technologie. Le 13 octobre, un rassemblement et un meeting ont eu lieu à Genève lors de la réunion du comité des ADPIC (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) de l'OMC, en présence de représentant·e·s français·e·s du collectif Brevets sur les vaccins anti-Covid stop – réquisition et de la CGT Sanofi, entreprise qui vient d'abandonner son candidat vaccin à ARN, faute de rentabilité. L'occasion de plaider pour la réquisition des capacités de production et la socialisation de l'industrie pharmaceutique pour la production de biens communs.

Le rassemblement a vu la présence d'Ensemble à Gauche, des Vert·e·s, du Parti socialiste, de solidaritéS et du syndicat Unia. *La Tribune de Genève, Le Matin, L'Événement syndical* ou *Le Courrier* ont consacré articles et tribunes aux brevets, pendant que la télévision consacrait deux minutes de direct à une interview, sur fond de manifestation. La veille, dans une tribune, sept organisations du mouvement social suisse exigeaient « *Pas de profit sur la santé : Exigeons la levée des brevets pour les médicaments et les vaccins !* ».

Toutes ces initiatives doivent converger!

Le même soir, lors d'un meeting sur Zoom, le chercheur Vincent Kiezbink a présenté son rapport sur l'évasion fiscale de Moderna. Déclarée au Delaware, paradis fiscal étasunien, Moderna a obtenu de l'UE que le paiement de ses vaccins se fasse dans le paradis fiscal suisse ! Sur la base de documents qui ont fuité, il estime le taux de profit du vaccin Moderna à 44 % et celui de Pfizer à plus de 50 %.

Reprenant ces révélations, Stéfanie Prezioso au parlement suisse, Miguel Urban d'Anticapitalistas au parlement européen et Doriana Sarli au parlement italien ont dénoncé la complicité des gouvernements et de l'UE avec les politiques d'évasion fiscale de Moderna.

À Londres, des cercueils ont été défilés à l'initiative de Global Justice Now, à Bruxelles, Oslo ou Vienne, d'autres initiatives ont eu lieu. En Afrique du Sud, des manifestant·e·s se sont rassemblé·e·s devant les ambassades des pays riches, d'autres initiatives ont eu lieu au Brésil, en Inde ou en Colombie.

La Fédération internationale des travailleurs des transports (ITF) a rappelé que les marin·e·s confiné·e·s dans les bateaux ont un risque de décès multiplié par trois ! L'ITF et 300 de ses syndicats, qui représentent 10 millions d'employé·e·s de 113 pays, ont exigé dans une lettre ouverte la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid !

Cette mobilisation rebondira le 30 octobre lors du G20 à Rome, pour culminer lors de la réunion à Genève de l'OMC en présence

PRIX DES VACCINS ET PROFITS

Selon une étude de l'Imperial College London publiée en décembre dernier, le coût de production d'une dose du vaccin Pfizer serait de 0,60 \$ (0,51 €); les coûts additionnels de conditionnement, packaging et contrôle qualité en porterait le prix à 0,88 \$ (0,75 €).

Rappelons que Pfizer a vendu sa dose de vaccin à l'Union européenne au prix unitaire de 15,5 € avant de décider récemment de son augmentation à 19,5 €. La différence rémunère les soi-disant investissements en recherche & développement mais surtout les actionnaires.

des ministres, du 30 novembre au 3 décembre. Une coordination internationale s'ébauche avec l'initiative citoyenne européenne Pas de profits sur la pandémie, People's Health Movement, le Comité pour l'annulation des dettes illégitimes et d'autres organisations suisses...

Si nous ne les forçons pas à lever les brevets, non seulement les mort·e·s du Covid vont se multiplier, mais le risque d'apparition de variants qui échapperont aux vaccins se multipliera également.

La pandémie ne connaît pas de frontières, nous sommes toutes et tous solidaires.

Frank Prouhet
Collectif Brevets sur les vaccins anti-Covid stop – réquisition, France.

Piquet à Manille en faveur de la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid, 13 octobre 2021





« REPRENONS LA VILLE »

ET SI HABITER SIGNIFIAIT PLUS QUE VIVRE ENTRE QUATRE MURS?

Comment envisager les luttes anticapitalistes pour l'espace dans un contexte local ?

C'est équipé·e·s de pancartes colorées que quelque 250 manifestant·e·s se sont élancé·e·s dans les rues yverdonnoises pour

finir leur course dans la friche urbaine de Clendy-Dessous, entre les voies ferroviaires et la route cantonale. Au terme de

l'action, le quartier destiné à accueillir un large projet immobilier public-privé aussi rentable que monotone sera déclaré

« quartier libre » et occupé par quelques dizaines de militant·e·s.

Tout en dénonçant l'inadaptation écologique et sociale du projet proposé en partenariat avec le secteur privé par la municipalité rose-verte, les revendications ont su traduire dans les réalités concrètes les thématiques de la gentrification, de l'autonomie alimentaire ainsi que de l'imperméabilisation des sols par l'utilisation intensive de béton; un rappel flagrant des luttes récentes pour la protection de la colline du Mormont, évacuée en mars passé.

Plus largement, l'action a pointé le manque de recours à des voies démocratiques réellement contraignantes dans le cadre des grandes interventions urbaines. Malgré les tentatives alibis de « consultations citoyennes », la capacité d'influer sur l'espace reste dans les mains du capital et de la finance.

L'occupation d'un tel endroit montre un désir profond de (re) conquête d'un *droit à la ville*, qui permettrait aux citoyen·ne·s d'opposer leurs besoins, leurs aspirations et leurs affects à la poursuite systématique et égoïste du profit réalisé par les promoteurs en empilant négligemment les étages.

Martin Peikert

Fribourg Écologie TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS

GARANTIR LES DROITS DÉMOCRATIQUES

L'initiative pour la gratuité des transports publics a recueilli plus de 7000 signatures valables. Au lieu d'organiser la votation populaire, le Conseil d'État tente de l'empêcher.

Décidément, le gouvernement n'aime pas l'initiative lancée par les organisations de jeunesse du PS, du POP, de solidaritéS et des Vert·e·s. Alors que le délai de récolte était frappé par la deuxième vague du Covid, le Conseil d'État refusait sèchement la demande de prolongation déposée par le comité d'initiative. Il estimait « essentiel que la vie politique et démocratique puisse continuer malgré la crise ». Il semble aujourd'hui nettement moins sensible à la vie démocratique puisqu'il propose carrément au Grand Conseil d'invalider l'initiative.

Conformité au droit supérieur

Le message gouvernemental se base sur un avis de droit du professeur Peter Hänni, de l'Université de Fribourg. Celui-ci a fait remarquer que l'arrêté fédéral sur le financement de l'infrastructure ferroviaire (accepté par le peuple en février 2014) a introduit l'article 81 a, chiffre 2, qui prévoit que « les prix payés par les usagers des transports publics couvrent une part appropriée des coûts ». Le gouvernement en conclut que l'initiative s'avère anticonstitutionnelle et il invite le

Grand Conseil à en constater la nullité.

On devrait pourtant admettre que les transports publics ne font pas parties des « matières exhaustivement réglementées par le droit fédéral » et que les Communes et les Cantons disposent d'une certaine liberté. La commune de Martigny a ainsi introduit la gratuité pour les personnes à la retraite, la ville de Fribourg pour les élèves des écoles jusqu'à 16 ans. Par ailleurs, le Grand Conseil du canton de Neuchâtel a validé une initiative similaire en octobre 2018 par 92 voix sans la moindre opposition.

La population doit voter

Le comité d'initiative est indigné par la position du gouvernement. Il estime que « les usagers et les usagers paient déjà une part appropriée des coûts au travers des impôts ». L'assemblée des délégué·e·s d'Unia appelle le Grand Conseil à garantir « le bon déroulement du processus démocratique en permettant à la population de voter sur cette initiative et sur un contre-projet si les député·e·s l'estiment nécessaire ».

Le parlement cantonal pourrait décider lors la session du 2 au 5 novembre. En même temps que la loi sur la mobilité qui prévoit « de favoriser et d'encourager l'usage des transports collectifs ». Mais les élections cantonales ont lieu le 7 novembre et il est probable que l'affaire soit reportée à 2022.

De leur côté, les Transports Publics Fribourgeois organisent des stands dans un centre commercial pour tenter d'enrayer la chute des abonnements : bon d'achat de 100 francs offert à la conclusion d'un nouvel abonnement annuel !

Pierre-André Charrière



Capture d'écran de la vidéo de promotion pour devenir famille d'accueil dans le canton de Neuchâtel

Neuchâtel PROTECTION DE L'ENFANCE

MOINS DE PLACES D'ACCUEIL DANS LES FOYERS, UNE ÉCONOMIE À QUEL PRIX?

«*La place d'un enfant est dans sa famille*»: c'est le slogan scandé par le Conseil d'État neuchâtelois qui, depuis 2017, mène de front une réforme de son dispositif de Soutien et de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (SPEJ). Des voix s'élèvent pour critiquer des économies faites au détriment des enfants en souffrance.

«*À Neuchâtel, il y a trop d'enfants dans les foyers!*» C'est ce qu'affirmait l'ex-conseillère d'État socialiste Monika Maire-Hefti, qui s'appuie sur les statistiques pour le démontrer.

Pour y remédier, le Canton s'est attelé en 2017 à réformer la politique de protection de l'enfance et de la jeunesse. 64 places d'accueil en institution d'éducation spécialisée (foyer) devront être supprimées. L'augmentation du nombre de familles d'accueil et un nouveau programme d'aides ambulatoires devraient remplacer ces prestations.

Le mot d'ordre clamé: «*La place d'un enfant est dans sa famille.*» Si cette notion louable suit les prescriptions de la Convention des droits de l'enfant, la manière et les moyens mis en œuvre sont discutables.

Afin de faire accepter sa réforme, le Conseil d'État touche à la sensibilité des citoyen·ne·s en rappelant les heures sombres de l'histoire de

la protection de l'enfant des années 1940 à 1990. Des milliers d'enfants ont été arraché·e·s à leur famille, pour être placé·e·s dans des institutions ayant mauvaise réputation. Dans les années 2010, ces faits ont été largement relayés dans les médias, jusqu'à ce que les victimes obtiennent des excuses officielles de la Confédération en 2013.

Aujourd'hui, la situation n'est plus comparable: les éducateurs·trices travaillant dans les foyers suivent des formations exigeantes dans les Hautes écoles de travail social. Les concepts pédagogiques des institutions se sont développés et répondent aux standards de *Quality for children* élaborés par l'Union européenne.

Motivations économiques

Rappelons que le but du gouvernement neuchâtelois – certes avoué – est d'économiser 3 millions de francs. Dès lors, on se questionne des conséquences d'une telle injonction quand il s'agit de

protéger des enfants victimes de négligences ou de maltraitances.

En effet, les alternatives proposées aux placements en foyer – les familles d'accueil et les mesures ambulatoires – ne devraient pas lésiner sur les moyens pour que le Canton remplisse sa mission de protection.

Chaque famille d'accueil devrait être recrutée selon un processus basé sur des critères précis, pour bénéficier de formations et coaching intensifs. Ces mesures sont le minimum pour assurer aux enfants des conditions d'accueil optimales, d'autant plus qu'ils subissent souvent des parcours chaotiques. Rappelons que les professionnel·le·s qui prennent en charge les enfants dans les foyers sont formé·e·s durant trois ans après une admission sur dossier.

L'accompagnement ambulatoire des familles exige une mobilisation plus importante des intervenant·e·s en protection de l'enfant. Les équipes, déjà sur-

chargées, devraient être renforcées avec la création de postes de travail supplémentaires.

Si l'État veut se donner les moyens, il devrait renoncer à sa priorité, qui est de faire des économies.

Comparaisons contestables

L'usage des statistiques pour justifier ce changement de paradigme a tendance à omettre le contexte socio-économique de la région. Si on veut se comparer avec les autres cantons, faisons-le à tous les niveaux. Les chiffres révèlent une population précarisée dans les montagnes neuchâteloises, avec un taux de chômage parmi les plus élevés de Suisse (5,2 %) et le plus grand nombre de bénéficiaires de l'aide sociale (11,4 %).

Les intervenant·e·s en protection de l'enfant qui proposent un placement ne le font pas sans avoir de réelles inquiétudes. Pour rappel, cette mesure est considérée comme l'ultima ratio. Si elle ne répond pas à une demande de la famille elle-même, le juge devra la valider en se basant sur les critères du droit.

Aujourd'hui, 38 places ont été supprimées et plus de 30 personnes licenciées. Un audit de la réforme relève la nécessité de ralentir la cadence de la réduction du nombre de place en institution, au vu du peu de familles d'accueil recrutées.

Cette politique prétend pouvoir optimiser un domaine aussi sensible que celui de la protection de l'enfant, sans se soucier des compétences professionnelles spécifiques requises pour assurer cette mission, compétences qui devraient être valorisées plutôt que remerciées.

Avec le remplacement de M^{me} Monika Maire-Hefti, socialiste, par M^{me} Crystel Graf, conseillère d'État PLR, le pire est encore peut-être à venir.

Kouma Khan

INJUSTIFIABLE!

Pour économiser 2,2 millions sur un budget de 1,2 milliard, le Conseil administratif à majorité rose-verte taille dans les mécanismes salariaux du personnel de la petite enfance. Nous nous sommes entretenu-e-s à ce sujet avec Valérie Buchs, secrétaire syndicale au SIT.

Les éducateurs de la petite enfance ont réussi deux belles mobilisations en septembre et octobre avec 400 participant-e-s dans la rue, peux-tu nous expliquer ce qui se passe ? Fin juin, les organisations du personnel ont été informées par le Conseil administratif (CA) de la Ville de Genève que la subvention aux institutions de la petite enfance serait réduite de 2,2 millions. Ce même CA a fait pression sur les employeurs pour qu'ils dénoncent la convention collective de travail (CCT) afin de permettre le gel des mécanismes salariaux (prime d'ancienneté, indexation du coût de la vie, annuités et 13^e salaire progressif).

Déjà que le personnel du secteur subventionné a des conditions de travail et de retraite de 15 % inférieures à celui de la Ville, cette attaque est d'autant plus choquante qu'elle vise un secteur majoritairement féminin.

Est-ce récent que ces personnels se mobilisent ? Non, le personnel s'organise avec ses organisations (SIT, SSP et associations professionnelles AGED et ACIPED) dans le

cadre de la CCT. Ainsi, les salarié-e-s ont participé à la Grève féministe autour de la revalorisation de leurs métiers essentiellement féminins.

Deux autres sujets mobilisent : la question de la précarité des personnels remplaçants (travail sur appel, tout petits pourcentages) que nous souhaitons voir stabili-

sés et celle de la prise en charge par des personnels qualifiés des enfants avec des besoins particuliers. Ces deux questions demandent des moyens pour renforcer les effectifs.

Les suites, c'est quoi ? Début novembre, lorsque le CA aura pris connaissance des nouvelles

projections de rentrées fiscales, il pourra nous dire s'il confirme son choix de faire payer aux employé-e-s les cadeaux fiscaux faits aux entreprises dans le cadre de la RFFA. Mais la position du CA est insoutenable : la majorité des groupes politiques au Conseil municipal s'est opposée aux coupes dans les mécanismes salariaux.

Nous voulons le maintien de la CCT jusqu'à l'aboutissement du projet de municipalisation des crèches, étape importante pour aller vers un service public de la petite enfance prenant en compte les besoins des parents et du personnel.

Propos recueillis par Thomas Vachetta

Eric Roset



Rassemblement du personnel de la petite enfance, Genève, 15 septembre 2021

PRÉCARITÉ PLUTÔT QU'EXCELLENCE DANS LES UNIVERSITÉS SUISSES

Le 8 octobre, le collectif Petition Academia a déposé auprès de la Chancellerie fédérale 8600 signatures « Pour la création d'un nombre conséquent de postes stables pour les chercheur-euse-s post-doctoraux-ales ». Entretien.

Les hautes écoles suisses brillent tellement à travers le monde qu'on a du mal à voir la précarité en leur sein. Tu pourrais nous expliquer un peu ? Le personnel académique accomplit trois types de tâches : recherche, enseignement et administration. Les politiques actuelles misent sur la recherche, sans pour autant offrir des conditions de travail dignes pour les personnes qui la produisent. La rhétorique de l'excellence et la publication des classements des universités dans les *ranking* masquent les conditions

de travail des personnes qui produisent cette « excellence ».

Non seulement 80 % du personnel des universités est embauché à durée déterminée, mais de plus ces personnes ne sont pas forcément jeunes ou en formation, contrairement à ce que l'emploi systématique du terme « relève » pourrait faire croire. « L'excellence » académique suisse repose sur une armée de précaires.

Votre collectif décrit un personnel très divisé par le fonctionne-

ment « élitiste » et concurrentiel des hautes écoles. Comment avez-vous réussi le tour de force de vous organiser collectivement ? Face à cette mise en compétition exacerbée et néfaste, nous sommes de plus en plus nombreuses à faire le choix de l'entraide, de la solidarité et aussi de la sororité, car les femmes sont nombreuses dans notre collectif. La pétition nous a aidé-e-s à nous fédérer de manière nationale et à maintenir les liens et l'investissement dans le temps.

Par ailleurs, dans le système académique, il y a de plus en plus d'appelé-e-s et de moins en moins d'élue-s. Les chercheur-euses ne trouvant plus leur place, le recours aux luttes collectives et à la syndicalisation va sans doute augmenter.

Quelles sont les suites prévues au dépôt de la pétition à Berne ? Nous avons remporté une victoire importante, celle de la reconnaissance publique du problème de la précarité académique par les instances dirigeantes suisses. Avec nos allié-e-s politiques et syndicaux-ales, nous allons continuer à maintenir la pression sur les instances académiques et faire avancer les débats au sein du Conseil national. Nous luttons pour un changement structurel des hautes écoles, le combat sera long, mais nous sommes prêt-e-s.

Propos recueillis par Thomas Vachetta

PANDORA PAPERS: LE PARASITISME COMME SYSTÈME

Début octobre, le Consortium international de journalistes d'investigation annonçait sa nouvelle enquête basée sur une fuite massive de documents dévoilant le fonctionnement de l'industrie de l'évasion fiscale, les *Pandora Papers*. Entretien avec Sébastien Guex, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne et militant de solidarités.

Comment fonctionne l'industrie de l'évasion fiscale et du blanchiment, telle que révélée par les *Pandora Papers* ? Selon le principe des poupées russes : un-e avocat-e d'affaires crée des chaînes de sociétés-écrans qui permettent de dissimuler les capitaux qui sont fraudés ou blanchis, ainsi que leurs propriétaires. Certain-e-s avocat-e-s gèrent ainsi plusieurs milliers de sociétés ! Une possibilité offerte par les places offshore, qui est plus difficilement réalisable en Suisse, est la création de plusieurs sociétés-écrans, le transfert d'importantes sommes d'argent des unes aux autres puis leur dissolution, le tout dans une seule journée. Et ce procédé est répété quotidiennement.

Durant des décennies, l'attention était focalisée sur le rôle des banques suisses. Que révèlent ces enquêtes sur l'organisation de l'industrie de l'évasion fiscale et du blanchiment ?

En 2016, les Panama Papers ont mis en lumière le rôle d'acteurs importants de cette industrie, à côté des institutions financières suisses : avocat-e-s d'affaires, gestionnaires indépendant-e-s, petites sociétés financières et – c'est important – les marchand-e-s d'art. Zoug, Zurich et Genève sont les principaux centres de cette industrie.

On y retrouve toujours les mêmes milieux de droite et d'ex-

trême droite, souvent proches de l'UDC, formation qui compte dans ses rangs beaucoup de gestionnaires de fortune indépendant-e-s ou d'avocat-e-s d'affaires, en partie plus véreux-euses les un-e-s que les autres. Par exemple l'avocat Marc Bonnant qui a une position importante dans les *Panama Papers* ; dans les *Pandora Papers*, on retrouve le couple d'avocat-e-s UDC Amaudruz, les parents de Céline, la vice-présidente du parti.

Ueli Maurer, conseiller fédéral UDC, avait déclaré en 2016 : « *Nous devons maintenir ces possibilités [de création de montages financiers offshore], nous ne devons pas jouer les supermoralisateurs du monde.* » (*Blick*, 8.04.2016) Les noms de Mauro Poggia (MCG) et de Petra Gössi (ex-présidente du PLR) sont aussi apparus. Cette industrie forme véritablement le cœur de la bourgeoisie suisse et des deux grands partis qui la représentent.

La Loi sur le blanchiment ne permet-elle pas de lutter contre ce phénomène ? Celle-ci comporte de très gros manques. Elle a été révisée ce printemps et il était question de la rendre un peu moins laxiste, notamment en incluant les avocat-e-s d'affaires et les marchand-e-s d'art, c'est-à-dire à les obliger d'annoncer aux autorités les fonds manifestement douteux. Le projet de

révision proposait aussi d'abaisser le seuil d'annonce des transactions en argent liquide ou en métaux précieux de 100 000 à 15 000 francs. Le parlement suisse a refusé ces deux durcissements de la Loi, ce qui montre bien le pouvoir de cette industrie.

Ces montages financiers concernent différents types d'activités : blanchiment d'argent, optimisation fiscale – légale – et fraude fiscale. Que désignent ces termes ? Le blanchiment d'argent recouvre deux grandes catégories. La première est le blanchiment de l'argent sale issu des marchés de la drogue, des armes, de la prostitution, du crime et des mafias en général et des biens culturels transférés illégalement. Ces activités ont un certain poids au niveau mondial. On peut estimer leur chiffre d'affaires à 600 milliards de dollars par an, voire un peu plus, ce qui est tout de même relativement marginal à l'échelle des échanges mondiaux de marchandises et des services qui pèsent à peu près 100 fois plus. Toutefois, ces marchés illégaux profitent indirectement à quelques secteurs de la petite bourgeoisie ou au secteur de la construction par exemple, ce qui élargit leur importance.

Ensuite, il y a le blanchiment de l'argent issu de la fraude fiscale. L'argent soustrait au fisc doit être « blanchi » au niveau fiscal pour

lui redonner une légitimité. Là, les sommes en jeu sont bien plus élevées que celles du blanchiment de l'argent sale : probablement de l'ordre de 10 %, voire plus, du PIB mondial. C'est pour cela que j'affirme que les paradis fiscaux et l'industrie du blanchiment et de la fraude fiscale sont une composante essentielle du système capitaliste mondial.

Quant à l'optimisation et la fraude fiscales, c'est selon moi fondamentalement la même chose. Vis-à-vis des contribuables ordinaires qui doivent payer leurs impôts jusqu'au dernier centime ou du point de vue des collectivités qui sont privées de moyens pour financer les services publics, l'argent soustrait est similairement manquant.

Y a-t-il néanmoins une volonté de la part des autorités de lutter contre l'évasion fiscale et le blanchiment, ne serait-ce que pour récupérer des recettes fiscales ? L'un des aspects intéressants de ces leaks, c'est qu'ils proviennent de hackers ou de lanceurs-euses d'alerte puis sont analysés par des journalistes. On se souvient par exemple du cas de Bradley Birkenfeld, qui a passablement ébranlé l'UBS et le secret bancaire Suisse. Ce ne sont pas du

Le blanchiment de l'argent du crime représente au moins 1% du PIB mondial. Détail d'une carte représentant la consommation mondiale de cocaïne, réalisée à l'occasion de la sortie de la série basée sur le livre *ZeroZeroZero* de Roberto Saviano (*Gommora*).



tout les autorités fiscales ou judiciaires qui sont à l'origine de ces fuites, alors que c'est leur rôle de lutter contre ces délits.

En mars 2017, les polices de 17 États, dont la Suisse, étaient invitées à Wiesbaden pour recevoir une copie élaborée par la police allemande de toutes les données tirées des *Panama Papers*. L'Office fédéral de la police a refusé d'envoyer un·e représentant·e, car il avait reçu l'ordre de ne pas accepter ces données, alors même que 34 301 sociétés panaméennes avaient été créées depuis la Suisse, et que 1500 intermédiaires suisses étaient en lien avec le cabinet Mossack Fonseca. Le Ministère public de la Confédération, la plus haute instance d'investigation pénale suisse, a donc refusé de consulter ces documents. Cela confirme que les autorités fiscales ou judiciaires ne font pas leur travail dans ce domaine et indique que des secteurs larges des milieux dirigeants sont impliqués dans la protection de l'industrie de l'évasion fiscale et du blanchiment.

Les États doivent combler les déficits creusés par la pandémie. Peut-on imaginer quelques changements dans leur attitude face à l'évasion fiscale ? L'attitude des États et des bourgeoisies face au blanchiment et

à l'évasion fiscale est toujours ambivalente. Je l'illustre par la métaphore de l'« œil qui rit » et de l'« œil qui pleure ».

Du côté de l'« œil qui rit », les milieux capitalistes profitent de ce système car cela leur permet évidemment de mettre leurs profits à l'abri et de ne pas payer ce qu'ils devraient payer. De plus, la concurrence mondiale des paradis fiscaux exerce une pression permanente à la baisse de la fiscalité qui profite à l'ensemble de la bourgeoisie, qu'elle soit liée ou non aux secteurs de l'industrie de la fraude fiscale elle-même. Ces secteurs sont plus ou moins importants selon les pays – comparativement très importants en Suisse, qui s'est construite comme paradis fiscal depuis la fin du 19^e siècle.

Du côté de l'« œil qui pleure », les États sont en concurrence au niveau mondial. Leurs bourgeoisies également. Celles des pays qui sont, pour des raisons historiques, moins laxistes vis-à-vis de la fraude fiscale et du blanchiment doivent donc payer plus d'impôts et peuvent accumuler le capital moins intensément par rapport aux bourgeoisies concurrentes. Si elles ont par ailleurs un « œil qui rit », elles ont également tendance à vouloir limiter ou supprimer les avantages concurrentiels de ces dernières.

Les bourgeoisies des États économiquement développés oscillent donc entre ces deux pôles. Cette oscillation varie en fonction des rapports de force internes, externes et de la conjoncture. La crise de 2008, puis la pandémie, ont nécessité un endettement très important des États. Face à cela, certains secteurs de la bourgeoisie ont tendance à préférer une meilleure lutte contre la fraude fiscale plutôt que des augmentations générales des taux d'imposition.

Ces révélations régulières choquent quand même l'opinion publique...

L'indignation de l'opinion publique suscitée par ces révélations peuvent en effet conduire à des crises politiques. Des forces politiques peuvent s'appuyer sur l'indignation publique pour faire tomber des adversaires, faire évoluer les rapports de forces, voire remettre en cause le fonctionnement du système.

Ceci n'est évidemment pas le cas en Suisse, où cela fait 70 ans que le Parti socialiste a accepté, voire défendu, le paradis fiscal suisse – pas dans les discours du dimanche, mais dans les actions concrètes. Par exemple dans le canton de Vaud où la majorité gouvernementale rose-verte n'a jamais infléchi la politique de dumping fiscal.

Quelles mesures faudrait-il exiger pour lutter contre ce système ? La levée du secret bancaire, la levée du secret professionnel des avocat·e·s vis-à-vis du fisc et le renforcement de l'échange automatique d'informations, qui reste lacunaire.

Au niveau international, il faut exiger un taux d'imposition minimal mondial pour les multinationales d'au moins 30 % – le projet de l'OCDE à 15 % est bien trop timide ; le seuil à partir duquel elles y sont soumises – 750 millions – devrait être abaissé ; les secteurs qui sont actuellement exclus du projet – trading et finance notamment – devraient y être intégrés.

Pour mobiliser des ressources pour mener des guerres, la bourgeoisie n'a eu aucun problème à élever les taux d'imposition à 60 %. Pour faire face au dérèglement climatique on pourrait au moins exiger un taux minimal de 40 % à l'échelle mondiale !

C'est un combat d'autant plus important que la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et la corruption ne sont pas des aspects marginaux du capitalisme, mais sont au centre même du fonctionnement du capitalisme tardif et gangrènent l'ensemble des bourgeoisies mondiales et en particulier le système politique suisse.

Propos recueillis par Niels Wehrspann ■



PETITS CATACLYSMES MODULAIRES

« *Macron fait du nucléaire un débat de campagne* », titrait *Le Monde*. Le président français présentait un projet de mini-réacteurs nucléaires pour lutter contre le dérèglement climatique.

Assistons-nous à une renaissance du nucléaire, présentée comme une solution d'avenir 10 ans après la catastrophe de Fukushima ? La France est un cas particulier en Europe. C'est le pays qui concentre le plus grand parc de centrales nucléaires en activité avec 56 unités (aux États-Unis il y en a 93) et celui où le gouvernement propose un plan massif de construction d'installations basées sur une nouvelle technologie, le « *small modular reactor* » (SMR). Il s'agit d'unités de production d'électricité de moindre puissance (environ 340 MW) que les unités actuelles ou celles des futurs réacteurs de type EPR (1 à 1,7 GW). Les SMR sont censés être plus faciles à fabriquer et moins coûteux.

Présentés comme une solution d'avenir pour produire l'électricité sans émissions de CO₂, les SMR présentent plusieurs inconvénients majeurs.

Le petit réacteur qui en cache un autre

Leur mise au point prévue ne se ferait pas avant une quinzaine d'années, au mieux. Un seul prototype existe déjà en Russie, ce qui n'est pas exactement le meilleur lieu pour leur développement. Ce long délai ne répond donc pas à l'urgence d'une réduction rapide des émissions de CO₂.

En outre, leur puissance limitée ne permet pas de les envisager comme unités de remplacement des centrales existantes et vieillissantes. Les responsables français ont d'ailleurs présenté les SMR comme un produit d'exportation, et davantage comme une source de revenus : « *objectif premier : proposer à l'export un produit standardisé* » déclarait un directeur de projet d'EDF (*Le Monde*, 8 octobre 2021).

Il apparaît que cette solution vise principalement à réhabiliter l'atome comme source énergétique et à convaincre l'opinion publique de la nécessité de persévérer dans cette voie afin de prolonger la durée de vie des installations actuelles puis leur remplacement par des réacteurs de « nouvelle génération » de type EPR.

Bon marché ?

Le chantier de l'EPR de Flamanville-3 en France illustre toutes les aberrations de cette technologie : les retards accumulés (la centrale aurait dû entrer en service en 2012, il est désormais prévu qu'elle soit active au plus tôt en 2023), le dépassement gigantesque du coût initial (celui-ci a été multiplié par trois et atteint actuellement la somme faramineuse de 11 milliards d'euros), le manque de maîtrise de la sécurité à assurer.

À tous ces handicaps s'ajoute l'absence de solution fiable pour le traitement des déchets hautement radioactifs. Rappelons qu'il ne s'agit pas de déchets ordinaires, mais de matériaux en grand nombre et d'un volume conséquent (le combustible et les parties essentielles du réacteur). Le démantèlement de ces installations sont des chantiers gigantesques dont la maîtrise et le financement sont loin d'être résolus.

Faible risque ou grand danger ?

Enfin, toute cette opération de réhabilitation occulte le principal problème de l'usage civil du nucléaire : les conséquences d'un accident plus ou moins grave.

Le cas de Fukushima est totalement passé sous silence. Le Japon était censé présenter toutes les garanties de sécurité que l'ancienne URSS ne pouvait réaliser.



Manifestation à l'occasion des 50 ans de la première manifestation contre la centrale nucléaire du Bugey, France, 3 octobre 2021.

Un accident dans une centrale nucléaire avec l'émission de nuages radioactifs contamine gravement des zones habitées pour de très longues périodes. Il ne s'agit pas d'un risque, comme le présentent ses partisan·e·s, mais d'un grave danger qu'il s'agit d'éviter en renonçant à toute nouvelle construction et en arrêtant rapidement les installations actuelles.

Avec le vieillissement et l'usure inévitables des parties les plus sensibles des centrales, celles-ci représentent au fil du temps un danger croissant. L'âge moyen des réacteurs est de 35 ans en France, et de 40 ans aux États-Unis. Il est par conséquent totalement irresponsable de continuer à promouvoir cette technologie et à la présenter comme « sûre » et « maîtrisée ». Si les calculs de probabilités de risque

avaient été valables, les accidents de Tchernobyl et Fukushima n'auraient jamais dû se produire. Et sans le sacrifice de centaines de technicien·ne·s et de sauveteur·euse·s, les conséquences de ces catastrophes auraient été beaucoup plus dramatiques. Le risque est statistiquement faible, mais les conséquences sociales inacceptables.

Le nucléaire n'est donc pas une option envisageable dans une perspective éco-socialiste. Ses coûts vertigineux, la production de déchets hautement radioactifs et ses dangers inadmissibles en font une technologie à bannir de l'horizon énergétique le plus vite possible. Le poids du démantèlement et des déchets qui pèsera sur les générations futures est déjà assez lourd comme ça.

José Sanchez

LA BATAILLE POUR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT CONTINUE À FAIRE RAGE

De nombreux-euses activistes voient dans les dynamiques texanes un avant-goût de ce qui risque de se passer en décembre au niveau fédéral. En effet, la Cour Suprême statuera sur le cas de *Dobbs v. Jackson Women's Health Organization*, ce qui pourrait rendre nul et non avenu le jugement *Roe v. Wade* de 1973 qui garantit l'accès à l'avortement légal.

Depuis la mise en application de la loi SB8 au Texas (*solidarités* n° 394), les féministes n'ont eu de cesse de tenter de la bloquer et d'empêcher la criminalisation des personnes continuant à pratiquer l'avortement.

Par exemple, le Centre pour les droits reproductifs et ses partenaires se sont portés parties civiles

dans dans un procès à l'encontre d'Alan Braid qui a estimé qu'il était de son devoir de médecin de continuer à garantir l'accès à l'avortement. La plainte inclut également une demande à la Cour du district de déclarer la loi SB8 comme étant anticonstitutionnelle.

Le Département fédéral de la justice a également porté plainte

contre le Texas, estimant que la loi SB8 violait la Constitution des États-Unis. Suite à celle-ci, une Cour fédérale a bloqué l'interdiction de l'avortement. Malheureusement, la Cour d'appel a réinstallé la loi, si bien que l'accès à l'avortement au Texas reste impossible, avec des conséquences gravissimes sur les droits et la santé des personnes tou-

chées, ainsi que sur celles et ceux qui tentent de les aider à réaliser leur droit à l'autonomie corporelle.

En parallèle, les instances fédérales tentent de mettre en place des garde-fous législatifs qui permettraient de contourner les jugements des différentes Cours et de la Cour suprême. Ainsi, le *Women's Health Protection Act* a été adopté par la Chambre des représentants, mais doit encore être validé par le Sénat pour devenir loi, ce qui risque de s'avérer plus difficile.

La mobilisation à tous les niveaux est plus que jamais importante : la rue doit continuer à mettre la pression sur les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, tandis que les féministes menant de front les batailles légales doivent être soutenues face à une opposition toujours plus organisée et conservatrice.

Paola Salwan Daher

Marche pour les droits reproductifs dans le cadre de l'appel national à manifester contre la loi SB8, Portland, 2 octobre 2021

Sabrina Gröschke



GWENOLA RICORDEAU, FÉMINISTE ABOLITIONNISTE

«Le jour où la prison a cessé d'être une abstraction pour moi, j'ai été convaincue qu'il fallait l'abolir», entame Gwenola Ricordeau dans son livre *Pour elles toutes, femmes contre la prison*. Mi-octobre, la chercheuse française a donné une série de conférences en Suisse.

«La prison protège-t-elle les femmes ?» C'est la question que, comme Ricordeau, les mouvements féministes se posent. Suivie presque toujours par «... Et les violeurs ?» Pourtant, considérer les préjudices sexuels et la pédocriminalité en dehors des rapports sociaux et en pensant les auteurs comme

des monstres, c'est participer à garder la violence taboue.

Concernant les femmes victimes, les non-abolitionnistes partagent l'insatisfaction des abolitionnistes. En effet, les réponses apportées par l'État sont inappropriées : nombre ridicule de plaintes, procès douloureux pour les victimes, inadéquation du temps judiciaire et nécessité

pour les victimes de se reconstruire, verdicts de non-lieux, droit et intérêt des auteurs à se taire alors qu'une prise de conscience et des excuses sont souvent ce que la victime attend. Ricordeau cite que seul 1 % des viols et agressions sexuelles donnent lieu à une condamnation. La récidive est aussi plus forte que pour d'autres crimes. La prison n'est donc pas une solution contre les violences sexuelles. En outre, ce sont les femmes qui assument le travail de care aux portes des prisons, ce qui leur fait subir en tant que groupe social une double peine.

Des pistes

Ricordeau le précise : il n'est pas question de critiquer les personnes qui recourent au système pénal. La chercheuse différencie justice restauratrice et



Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes*, Montréal, Lux, 2019

justice transformative. Dans la première, il s'agit de rendre plus humain le système tel qu'il est. Pour les abolitionnistes, il s'agit plutôt de s'orienter vers la justice transformative : recollectiviser la responsabilité de la violence et du dommage subi, en partant du principe que le groupe social est victime, mais également responsable. En ce sens, les membres doivent chercher une solution pour traiter le conflit et apporter des réponses aux victimes, mais aussi aux auteurs.

Manon Zecca



Deux candidat-e-s du parti Rødt pendant la campagne. Impossible de perdre avec de tels pullovers.

International

UN PAS EN AVANT POUR LA GAUCHE NORVÉGIENNE

Les élections législatives norvégiennes ont eu lieu le 13 septembre dernier. Si l'opposition menée par le parti travailliste social-démocrate est arrivée en tête, elle devra composer avec la montée en puissance du parti de gauche radicale.

Depuis plusieurs années, le gouvernement conservateur, en place depuis 2013, était fortement critiqué pour son programme de centralisation du pays, couplé à une politique de cadeaux fiscaux pour les grandes fortunes et de coupes budgétaires dans les services publics.

La population norvégienne s'est fortement mobilisée contre ces réformes à travers différents mouvements, notamment « the bunad guerilla », un mouvement de femmes habillées en costumes traditionnels norvégiens qui, dans une perspective de défense des services publics et des droits reproductifs, dénonce la fermeture des maternités. En écho à ces mobilisations, diverses organisations de gauche ont mené des campagnes pour la défense du service public et la fin du processus de centralisation.

À l'instar de nombreux contextes nationaux, la question de la transition écologique a occupé une place importante dans les débats, avec des différences de stratégie notables entre les différentes formations à gauche, de la social-démocratie à l'écosocialisme. Tandis que les premières persistent à défendre l'impossible capitalisme vert, les tenants du second militent pour la rupture avec le système de production capitaliste.

C'est autour de toutes ces questions, et en rupture aussi

bien avec la social-démocratie qu'avec le conservatisme, que Rødt (Rouge) a mené une campagne de terrain anticapitaliste et contre toutes les formes d'oppression, défendant le projet d'une « société sans classes ». Une stratégie gagnante qui lui a permis de doubler son nombre de voix et de gagner 7 sièges au parlement, portée par le vote des mères célibataires, des étudiant-e-s, des ouvrier-ères de l'industrie et des travailleurs-euses les plus précaires, selon un sondage de la radio nationale norvégienne.

Ces élections représentent une opportunité intéressante pour notre camp social, avec notamment des milliers de nouvelles adhésions à Rødt dans la foulée. Rødt a su s'appuyer et relayer les revendications de la population et celle-ci attend désormais un réel changement de perspective de la politique gouvernementale. Pour peser dans le rapport de force, les organisations de gauche radicale devront présenter un front uni. Elles pourront ainsi mettre le gouvernement de coalition minoritaire formé par le parti travailliste et le parti du centre face à ses responsabilités en matière de justice sociale, du renforcement des services publics et pour une transition écologique qui respecte le principe de justice climatique.

Noémie Rentsch

International

Cuba

POUR LA DÉMOCRATIE, POUR L'AUTODÉTERMINATION

En dépit de l'interdiction opposée par leur gouvernement, les militant-e-s cubain-e-s appellent à une journée de manifestation le 15 novembre prochain. À cette occasion, nous republions cette prise de position du militant internationaliste Dan La Botz parue au lendemain de la mobilisation massive du 11 juillet dernier.

Le 11 juillet 2021, des Cubain-e-s sont descendu-e-s dans les rues de plusieurs villes, pour protester contre le manque de soins médicaux, le manque de nourriture et pour réclamer la liberté. Quelle devrait être la position des socialistes sur ces manifestations et sur le gouvernement cubain ?

Une position anti-impérialiste

D'une part, les socialistes internationalistes ont toujours soutenu le droit du peuple cubain à l'autodétermination. Nous avons combattu

l'embargo étasunien et son extension par la loi Helms-Burton parce que la réduction du commerce frappe sévèrement le peuple cubain. D'autre part, nous maintenons notre opposition à toute intervention militaire étasunienne à Cuba, qu'elle soit menée directement par les États-Unis ou financée par ceux-ci. Enfin, nous avons soutenu le droit des Étasunien-ne-s et des Cubain-e-s à voyager librement entre leurs pays et avons combattu les restrictions sur les voyages à Cuba. Tout cela constitue une position anti-impérialiste.

Parallèlement, nous soutenons le droit du peuple cubain à s'exprimer librement, à manifester sur les questions de son choix. Évidemment, lorsque le système de santé est en échec et que la nourriture manque, nous soutenons le droit d'exiger du gouvernement qu'il résolve ces problèmes, comme nous le ferions dans n'importe quel autre pays.

Nous soutenons également le droit des Cubain-e-s d'exiger des changements dans leur gouvernement. Les Cubain-e-s devraient avoir le droit de contester le gouvernement du Parti communiste

et de fonder des partis politiques, ainsi que des syndicats indépendants, non contrôlés par le Parti communiste et le gouvernement.

Nous nous opposons donc à la répression des manifestations par le gouvernement cubain. Nous demandons la libération de celles et ceux qui ont été emprisonné-e-s. Nous condamnons également la déclaration du président cubain Díaz-Canel : « *L'ordre de bataille est donné : révolutionnaires, descendez dans la rue* », ce qui est un appel à la violence contre les manifestant-e-s.

Si nous reconnaissons véritablement des socialistes démocratiques à Cuba, nous devons les soutenir et collaborer avec elles-eux. Mais dans tous les cas, même si nous ne pouvons identifier un tel courant au sein du mouvement à ce stade, nous soutenons le droit du peuple à faire entendre sa voix.

Dan La Botz
Paru sur newpol.org. Traduit par
aplutsoc.org, adapté par notre rédaction

SUR LA GRÈVE GÉNÉRALE

Le 11 octobre, les syndicats de base militants, entre autres Unione Sindacale di Base (USB) et Sindacato Intercategoriale – Comitati di Base Si Cobas, ont appelé à la grève générale. Officiellement, plus d'un million de salarié·e·s ont arrêté de travailler dans les secteurs public et privé.

Outre ce million de grévistes, 100 000 personnes, dans 40 villes du pays, ont pris la rue contre la précarité, les fermetures d'entreprises, les délocalisations et les licenciements collectifs. Des associations étudiantes et le mouvement pour le droit au logement ont participé aux mobilisations en amenant leurs revendications spécifiques. Après une longue période de division du syndicalisme de base militant sans mobilisations unitaires et 18 mois de pandémie, le 11 octobre a apporté une bouffée d'oxygène à la lutte des classes. Notons que la grève générale a eu lieu dans un contexte très spécifique. Trois éléments doivent être retenus.

Une crise du travail qui dure

Premièrement, en Italie, une grande partie de la classe ouvrière connaît une situation socio-économique toujours plus précaire. Selon une étude de l'OCDE, l'Italie est le seul pays européen où les salaires réels ont diminué en 30 ans. Entre 1990 et 2020, la diminution a été de 2,9 % : à titre de comparaison, durant la même période, on assiste à une forte augmentation dans les pays d'Europe de l'Est et à une progression continue dans tous les pays d'Europe centrale. De plus, l'Institut national de sécurité sociale constate qu'au cours de cette période, la part des *working poors* est passée de 25 % à 33 % de la population active.

À la fin juin 2021, le gouvernement de Mario Draghi a exaucé le souhait de l'association patronale Confindustria en abolissant la protection contre les licenciements liés à la crise du coronavirus. Sans attendre, les entreprises ont recommencé à licencier dès le 1^{er} juillet pour raisons économiques et à délocaliser la production industrielle dans des pays de l'Europe de l'Est.

Presque un million de places de travail ont été éliminées dans les derniers 18 mois, au sein de grandes entreprises comme GKN ou Whirlpool, mais également dans les petites et moyennes entreprises qui constituent la base productive des exportations industrielles italiennes. Jusqu'à la fin de l'an 2021, d'autres licenciements et fermetures d'entreprises sont prévus.

Un retour au bipolarisme

Deuxièmement, les 3 et 4 octobre derniers, des élections communales ont eu lieu dans plus de 1300 communes, entre autres dans les cinq plus grandes villes du pays (Turin, Milan, Bologne, Rome et Naples). Pour la gauche radicale et alternative, les résultats électoraux sont assez amers. La grande gagnante de ces élections a été l'abstention : 55 % des ayant-e·s droit n'ont pas voté.

Ce sont surtout les jeunes générations qui, à cause d'une désillusion croissante envers les institutions politiques, ont décidé de s'auto-exclure du processus démocratique.

Le résultat du vote a confirmé le retour au bipolarisme avec le renforcement relatif des deux pôles centre-gauche et centre-droit, même si, en termes absolus, les deux camps ont perdu du terrain électoral. Enfin, ces élections ont entériné la fin de l'option populiste italienne du Mouvement 5 Étoiles et son intégration dans le camp de centre-gauche. Ces éléments ont réduit l'espace politique institutionnel de la gauche radicale et alternative.

Une loi qui cible la gauche syndicale et radicale ?

Troisièmement, le samedi 9 octobre, pendant une manifestation

contre l'obligation de présenter le certificat Covid (Green Pass, en Italie) dans les lieux de travail, le parti néofasciste Forza Nuova a attaqué le siège principal de la confédération syndicale CGIL. Une centaine de militant·e·s d'extrême droite sont entré·e·s dans son siège et ont détruit les bureaux. La police n'a quasiment rien fait pour empêcher cette attaque.

Le lendemain, le Parti démocrate a annoncé qu'il travaillerait à une proposition de loi pour suspendre l'organisation néofasciste et violente. Mais les partis institutionnels ont dévié la discussion en proposant d'étendre la suspension à toute organisation qui pratique des actions dites violentes. Il s'agit ici clairement d'une attaque contre les forces sociales et syndicales de gauche, notamment les syndicats de base militants, qui s'engagent souvent dans des actions de blocage (de rues, de ports, etc.) pour atteindre leurs revendications. Est-ce que ce type d'actions sera aussi défini comme violent ?

Dans les mois à venir, le gouvernement, les syndicats confédéraux et les associations patronales renforceront leur alliance néocorporatiste. Dans ce contexte socio-politique, il est fondamental de continuer à affirmer un point de vue de classe et se regrouper contre les futures attaques patronales. La grève générale du 11 octobre a constitué un point de départ dans un automne qui s'annonce plus chaud que d'habitude.

Maurizio Coppola
Militant de Potere al Popolo

Le cortège à Naples: «Contre le gouvernement, les fascistes et Confindustria».





Manifestation en faveur du référendum d'expropriation, Berlin, 11 septembre 2021

Logement International

GENTRIFICATION NE RIME PAS AVEC SOCIALISATION

Moment historique : à Berlin, un référendum anti-spéculation immobilière prévoyant l'expropriation d'un grand nombre de logements a été accepté. En Irlande, la lutte pour une gestion plus collective de la ville est aussi d'actualité.

À la suite des mobilisations de 2019 (voir *solidarités* n° 348) la question du logement est devenue centrale en Allemagne. Le 26 septembre dernier les Berlinoises et Berlinoises votaient en faveur de la mise sous contrôle public de 240 000 appartements détenus par de grands groupes immobiliers. Toute entreprise propriétaire de plus de 3000 biens immobiliers est visée par la socialisation.

L'association à l'origine de ce référendum consultatif s'en est saisie pour tenter de freiner l'inflation, qui rend de plus en plus difficile la quête de logement dans la capitale : durant la dernière décennie, les loyers y ont presque doublé. La forte gentrification rend chaque mois plus difficile pour la majorité de la population d'habiter proche du centre. Au printemps 2021, la Cour de Karlsruhe – la plus haute instance de justice allemande –

avait interdit au gouvernement du Land de Berlin de plafonner les loyers. Une loi adoptée afin de lutter contre la spéculation immobilière avait en effet été jugée inconstitutionnelle, donnant raison aux promoteurs. Le sentiment provoqué par ce verdict a sans doute influencé l'issue du vote de septembre.

Un bémol de taille

Annoncé perdant dans les sondages, le référendum a obtenu 56,4 % de voix. Un bémol de taille cependant : le résultat n'est pas juridiquement contraignant et impliquerait le paiement de dizaines de milliards d'euros de compensation. Le texte voté appelle la nouvelle municipalité à rédiger une loi et à « prendre toutes les mesures » nécessaires pour répondre au but du référendum, soit le transfert des biens immobiliers à une institution de droit public.

Si le parti Die Linke soutient la proposition, il est le seul à adopter une position claire. Le SPD (parti social-démocrate), majoritaire au gouvernement de la ville depuis des années, oscille lui entre prudence et désapprobation. La nouvelle maire SPD, Franziska Giffey, a déclaré que le résultat du référendum devrait être respecté. Elle s'oppose cependant au principe d'expropriation et vise plutôt l'accélération de la construction de logements. Celui-ci sera en tous les cas complexe à traduire juridiquement, les opposant·e·s dénonçant ses dimensions « anticonstitutionnelles ».

Le succès populaire d'une proposition visant à remettre en commun la gestion du logement reste réjouissant, en s'opposant à la tendance générale de privatisation et de hausse des loyers observée à travers l'Europe.

Pendant ce temps, à Dublin

À Dublin, une manifestation le 9 octobre semble faire écho à ces événements. Accompagnée de pétitions signées par presque 100 000 personnes, elle s'opposait à la construction d'hôtels sur des sites historiques. L'un d'eux, le pub The Cobblestone, est un des lieux les plus importants pour la musique traditionnelle dans la capitale. Les manifestant·e·s ont souligné sa fonction cruciale, notamment pour la transmission de la langue gaélique, mais c'est plus généralement la menace d'un désert culturel qui était dénoncé. En effet, la liste des sites culturels ayant récemment fermé au bénéfice de projets commerciaux est longue.

Ces projets hôteliers et les mobilisations qu'ils suscitent sont exemplaires de la situation hors de contrôle de l'immobilier dans la ville. L'intense politique irlandaise pour renforcer l'attractivité économique passe notamment par une fiscalité extraordinairement basse. Celle-ci a permis d'attirer à Dublin les sièges européens d'une série de multinationales, principalement étasuniennes : Apple, Google, Microsoft, Facebook ou encore Airbnb. Le pays se dispute d'ailleurs le haut des classements des paradis fiscaux, avec, entre autres, la Suisse.

Mais à quel prix ? Celui des logements a augmenté de 85 % en dix ans à Dublin et en acheter un en Irlande coûtait 77 % de plus que la moyenne européenne en 2019. Dans ce contexte, la pandémie a encore augmenté de façon dramatique le nombre de personnes sans-abri et en septembre 2021, la liste des étudiant·e·s en attente de logement n'avait jamais été aussi longue.

En Suisse également, les loyers ne cessent d'augmenter, bien plus rapidement que les salaires. Une initiative dans le sens de celle entreprise à Berlin pourrait être une voie intéressante à suivre pour mettre au centre du débat une proposition d'expropriation de biens immobiliers.

Face à l'homogénéisation et la privatisation toujours croissante des villes, la résistance s'organise et offre une perspective d'espoir. Pour reprendre un slogan des mobilisations dublinoises : « *We need homes, not hotels, and we need culture, not vultures!* » (Nous avons besoin de logements, pas d'hôtels et nous avons besoin de culture, pas de vautours).

Marie Joliet

LE FRISSON DU CAPITAL

Meilleur démarrage de la plateforme Netflix, la série sud-coréenne *Squid Game* suscite de nombreux débats. Comment regarder cette série qui rejoue l'oppression de classe sur un air de jeux d'enfants sanglants ? Attention divulgâchage.

On pourrait énumérer les explications pour comprendre le succès étonnant de *Squid Game* : la diffusion plus large des cultures asiatiques – l'énorme succès de la K-Pop par exemple –, l'actualité des thématiques subversives ou la double stratégie d'arrosage intensif et de viralité appliquée par Netflix. Mais pourquoi cette série plutôt qu'une autre ?

Paroxysme de concurrence

On remarque vite des similitudes avec *La Casa de Papel*. Mais si les deux séries mettent en scène des êtres marginalisé-e-s, les personnages de la série espagnole sont presque héroïques, contrairement à *Squid Game*, où ils-elles apparaissent au premier abord comme anti-héroïne-s antipathiques, détruit-e-s socialement et financièrement.

Gi-Eun est un ouvrier de l'automobile licencié à la suite d'une grève, choqué par l'action de la police – inspiré de la grève historique à SsangYong Motors. Traumatisé, il ne trouve pas de solution pour payer des soins à sa mère mourante et apparaître digne à sa fille.

Sae-Byeok est réfugiée de Corée du Nord. Elle cherche à réunir sa famille au sud avec l'aide d'un passeur qui l'arnaque. Comme beaucoup de réfugié-e-s nord-coréen-ne-s, elle est victime de racisme et de discriminations, ce qui la pousse d'ailleurs à dissimuler son accent.

Joo-Ryung est présentée comme une folle séductrice. Elle incarne les stratégies que les femmes sont contraintes de mettre en œuvre pour survivre dans l'ordre patriarcal imposé par un siècle de colonisation et de dictature militaire. L'immigré d'origine pakistanaise

Ali est sans-papiers, situation que son patron exploite pour ne pas le payer. Son personnage rappelle la dureté des lois de l'immigration en

Corée du Sud – même si la série le réduit au rôle du « gentil immigré un peu naïf ».

Enfin, le banquier ruiné Sang-Woo, que l'argent va rendre fou, est rongé par la honte et cache sa situation à sa mère. Le tabou, de l'échec notamment, est un élément qui structure beaucoup les relations familiales en Corée et que la série s'attache à restituer.

Revenons au scénario de *Ojingeo Ge-im* (« jeu du calamar »). Les personnages reçoivent une proposition curieuse : participer à un jeu secret, une série de jeux de cour d'école (comme 1, 2, 3 soleil), mais où les perdant-e-s sont froidement abattu-e-s ou meurent violemment. Pas de règles compliquées. Deux issues : la vie ou la mort. Au bout de l'horreur, un énorme magot pour le-la dernier-ère survivant-e, dont le montant est fonction de la somme des mort-e-s, recueilli dans une tirelire géante suspendue au plafond.

Mais paradoxalement, aucun des personnages ne désire devenir riche. Leurs objectifs ont tous une valeur sociale et symbolique plutôt que financière, toujours liée à la famille, qui reste un refuge social et économique face aux inégalités croissantes en Corée du Sud. Mais ceux-là sont inatteignables dans le système ultralibéral. Ils-elles ont perdu au jeu du capitalisme, vont-ils-elles gagner à son *reboot* métaphorique qu'est *Squid Game* ?

Le jeu est à la fois une lutte à mort de tou-te-s contre tou-te-s et un concours dont les règles sont dès le départ truquées. L'égalité de traitement y est proclamée, dans un déni évident de l'inégalité des chances.

Pantins de l'impérialisme

Mais qui tire les ficelles ? Dans l'épisode 7, intitulé *VIP*, des hommes âgés et riches arrivent sur l'île dans laquelle se déroule le jeu. Ils

sont là pour assister au spectacle et misent de fortes sommes sur les joueurs-euses. S'ils gardent leurs masques dorés, leur accent informe sur leur origine : l'un est probablement japonais, les autres occidentaux, principalement étasuniens. C'est une référence claire à l'histoire du pays, marquée par les impérialismes japonais et étasuniens, du capitalisme importé et instauré au forceps.

Durant le 20^e siècle, la population coréenne a vécu sous la colonisation japonaise puis sous la dictature militaire instaurée par les États-Unis. Le fait que la Corée du Sud ait été privée de souveraineté alimente le sentiment de la population d'avoir été les pantins de grandes puissances mondiales. Une clé de lecture supplémentaire à la série.

Dans le dernier épisode, on apprend que le jeu a été inventé par un vieillard ayant fait fortune comme prêteur sur gages, dans le but de retrouver la joie que l'argent ne pouvait lui apporter. À la fin de la série, il meurt seul, sans voir qu'il a perdu son dernier pari, toujours persuadé que l'humain n'est qu'un-e agent-e économique dénué-e d'empathie.

Le créateur de *Squid Game* démontre ainsi ce qu'il pense de l'accumulation capitaliste. S'il permet à celle de Netflix de tourner à plein régime, on peut espérer que quelques métaphores restent dans le cœur des millions de spectateurs-trices. Toutes et tous en survet' à la prochaine manif !

Thomas Joo-Young Feron

Les participant-e-s découvrent la tirelire



JAA
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

LAPOSTE
Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

solidaritéS

396

21.10
2021

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

Sommaire

3	Écologie 26 ans de COP des paroles en l'air	4	Coronavirus 10 000 mort-e-s par jour et 9 milliardaires de plus!	5	Vaud « Reprenons la ville »: et si habiter signifiait plus que vivre entre quatre murs?	6	Neuchâtel Protection de l'enfance: moins de places d'accueil dans les foyers, une économie à quel prix?	7	Genève CCT du personnel de la petite enfance: injustifiable!	8-9	International <i>Pandora Papers</i> : le parasitisme comme système	10	Nucléaire Petits cataclysmes modulaires	11	Féminisme La bataille pour l'accès à l'avortement continue à faire rage aux États-Unis	12	International Un pas en avant pour la gauche norvégienne	13	International Italie: sur la grève générale	14	Logement Gentrification ne rime pas avec socialisation	15	À voir <i>Squid Game</i> : le frisson du capital
----------	---	----------	--	----------	---	----------	---	----------	--	------------	--	-----------	---	-----------	--	-----------	--	-----------	---	-----------	--	-----------	--

LES SPARADRAPS NE SUFFISENT PAS. UNE POLITIQUE RADICALEMENT SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE, MAINTENANT!

En images

